

III. Ecosystèmes en Algérie

(Principaux écosystèmes)

Dr. NEFFAR Fahima

Année: 2019-2020

III. Ecosystèmes en Algérie

LAOUAR.S, 2010 & BOUZENOUNE.A, 2013

L'Algérie s'étend sur une superficie de 2 381 741 km². Longe d'Est en Ouest la Méditerranée sur 1200 km et s'étire du Nord vers le Sud sur près de 2 000 km. Bioclimatologie et étendue de l'aire géographique de l'Algérie sont à l'origine de l'existence d'une diversité écosystémique importante.

En effet, on dénombre 6 types d'écosystèmes:

- ❖ Écosystèmes marins et côtiers;**
- ❖ Écosystèmes des zones humides;**
- ❖ Écosystèmes montagneux;**
- ❖ Écosystèmes forestiers;**
- ❖ Écosystèmes steppiques;**
- ❖ Écosystèmes sahariens.**

1. *Écosystèmes marins & côtiers*

La diversité biologique marine connue s'élève à 3183 espèces dont 3080 ont été confirmées après 1980. Cette richesse comprend entre 720 genres et 655 familles. La flore marine est estimée, quant à elle, à 713 espèces regroupées dans 71 genres et 38 familles. Si l'on rajoute la végétation littorale et insulaire, la faune ornithologique marine et littorale, la biodiversité totale connue de l'écosystème marin côtier algérien est de 4150 espèces, dont 4014 sont confirmées pour un total de 950 genres et 761 familles.

Il faut souligner que ces chiffres ne reflètent pas la biodiversité réelle, mais plutôt celle **connue**.

2. *Écosystèmes des zones humides*

Vallée de l'oued Soummam



Les zones humides intègrent 39 espèces de poissons d'eau douce dont 2 endémiques. La flore est représentée par 784 espèces végétales aquatiques connues. Cette biodiversité est moyennement conservée même s'il y a lieu de relever l'existence de menaces pesantes.

La convention de **Ramsar** est entrée en vigueur en Algérie le 04/03/1984. En janvier 2020, le pays compte 50 sites de zones humides **Ramsar**, couvrant une superficie de 30 328,13 km².

3. Écosystèmes montagneux

Les massifs montagneux d'Algérie recèlent une diversité biologique importante. Parmi les espèces de flore, l'Algérie compte un grand nombre d'arbres et d'arbustes. Sur les 70 taxons arborés de la flore spontanée algérienne (QUEZEL & SANTA, 1962), 52 espèces se rencontrent dans les zones montagneuses. Dans la partie sud, les massifs du Sahara Central se composent de 3 éléments floristiques d'origines biogéographiques différentes : saharo-arabique, méditerranéenne confinée aux altitudes supérieures à 1500m et tropicale localisées dans les oueds et les vallées environnantes.

4. *Écosystèmes forestiers*

La biodiversité forestière est en régression dans la plupart des régions forestières d'Algérie. En effet, outre la vulnérabilité naturelle qui caractérise la forêt méditerranéenne et les formations sub-forestières. La forêt algérienne continue à subir des pressions diverses et répétées réduisant considérablement ses potentialités végétales, hydriques et édaphiques.

Cédraie Djebel Boutaleb (Sétif)



Pinède Djebel Boutaleb (Sétif)



5. *Écosystèmes steppiques*

Les écosystèmes steppiques se caractérisent par une diversité biologique appréciable, fruit d'une adaptation millénaire aux conditions agro climatiques particulièrement difficiles de ces régions. Le climat est de type méditerranéen, semi-aride à aride et les périodes sèches varient de 7 à 12 mois.

Les grands types de végétation sont dominés par 7 grandes formations :

- ❖ formation à *Stipa tenacissima* (Alfa = Halfa) : 2 millions d'ha ;
- ❖ formation à *Lygeum spartum* (sparte ou sennagh) : 2 millions d'ha ;
- ❖ formation à *Artemisia herba-alba* (Armoise blanche ou chih) 3 millions d'ha ;
- ❖ formation à *Artrophytum scoparium* (Remt) : 3 millions d'ha ;
- ❖ formation dégradée à *Noaea mucronata* (Chobrok), *Thymelaea microphylla* (Methnane), *Astragalus armatus* , *Peganum harmala* (Harmel), etc.
- ❖ formation azonale à **psamophytes** comme *Stipagrostis pungens* (Drinn)
- ❖ formation azonale à **halophytes**: 0.5 millions d'ha et des Dayas à Pistachier et Jujubier (*Pistacia atlantica* & *Ziziphus lotus*).

Écosystèmes steppiques (Suite)

*Une nappe alfatière
(El bayadh)*



*Une nappe d'Armoise
(Laghouat)*

6. *Écosystèmes sahariens*



Cyprès du Tassili



*Savane à Acacia
(Hoggar)*



*Zone humide d'El
Menia*

Les **écosystèmes sahariens** recèlent une biodiversité insoupçonnable. Celle-ci est néanmoins fortement fragilisée par les conditions bioclimatiques et la montée en puissance de l'activité anthropique.

Sur le plan floristique, l'écosystème saharien renferme 2 800 taxons avec un fort taux d'endémisme. Outre les recensements et les prospections effectuées par le passé de nouveaux taxons sont découverts dans le cadre des travaux de recherche et de prospection. Dans le domaine faunistique, les oiseaux et les mammifères présentent des richesses appréciables. A titre d'exemple on trouve plus de 150 espèces d'oiseaux et une quarantaine de mammifères à l'intérieur des limites géographiques des parcs nationaux du Tassili N'Ajjer (Wilaya d'Illizi) et de l'Ahaggar (Wilaya de Tamanrasset). La présence du Guépard a été confirmée en Algérie.

Menaces sur les écosystèmes & Nécessité de préservation 1

L'ampleur de la crise d'extinction de la diversité biologique a été mesurée par l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire. Ce travail scientifique, coordonné par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (**PNUE**), a établi, en 2005, un bilan de l'évolution des écosystèmes et de ses conséquences pour le bien-être de l'homme. Cette évaluation a démontré que, au cours de ces cinquante dernières années, les activités humaines ont causé des modifications des écosystèmes plus rapides et plus étendues qu'à aucune autre période de l'humanité, entraînant une perte substantielle de la diversité biologique sur terre, qui serait souvent irréversible.

Selon de nombreux experts, si des mesures énergiques ne sont pas prises rapidement pour endiguer ce phénomène d'érosion de la biodiversité, au rythme actuel et d'ici à 2050, l'étendue des forêts et des prairies pourrait encore diminuer de 10 à 20 %, l'effondrement des stocks de poissons se poursuivra, et la prolifération des espèces exotiques envahissantes sera amplifiée. Par ailleurs, la crise de la biodiversité et la perte des services rendus par les écosystèmes seront encore accentuées par les changements climatiques.

Menaces sur les écosystèmes & Nécessité de préservation 2

L'analyse des limites planétaires produite par Johan Rockstrom de L'Institut de L'environnement de Stockholm et ses collègues en 2009, montre que pour les vecteurs environnementaux pour lesquels des données adéquates existent, trois ont été gravement transgressés.

- L'un est la distorsion du cycle de l'azote: en conséquence de l'agriculture et d'autres activités humaines, la planète a maintenant deux fois la monture naturelle de l'azote biologiquement actif.
- Le deuxième est le changement climatique qui... est sûrement sous-estimé dans le diagramme.
- Le troisième et de loin le plus important est la perte de diversité biologique.

La biodiversité est le meilleur héritage que l'on puisse léguer aux générations futures (**Rémond-Gouilloud, 1997 ; Khelifi *et al.*, 2003 ; Adamou *et al.*, 2005**).

C'est pourquoi il faut en préserver l'intégrité. Avons-nous le droit de les priver de cet héritage ? Certainement pas, bien au contraire, c'est un devoir pour nous que de l'utiliser et de la gérer d'une manière rationnelle pour leur permettre de mener eux aussi une existence correcte.